

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 241

Artikel: La faneur aveugle de Brüllisau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Wetzlar où ils ne trouvèrent pas ce qu'ils attendaient. Mieux pensant que les Ajoulotz, ils saisirent un moment favorable pour s'entendre avec leur souverain. Trop faibles pour recourir à la révolte ouverte ou à des menées occultes, ils préférèrent discuter de leurs droits par des moyens légaux. Attachés à des coutumes sanctionnées par les évêques de Bâle, et auxquelles leur ancien net donnait un grand prestige, ils ne comprenaient pas que le souverain pouvait y déroger en certaines circonstances. A leurs yeux, le prince-évêque n'y pouvait rien changer sans amoindrir leurs droits et leurs libertés. Jaloux des prérogatives accordées à leurs ancêtres, ils les considéraient comme les clauses d'un contrat qui liait le prince et ses sujets. Très dévoués envers leur souverain, ils crurent qu'il les laisserait jouir paisiblement de leurs franchises et aimèrent mieux prendre un arrangement. C'est ce que fit Jean Conrad de Reinach. Par une politique sage et loyale, il fit à ses chers Montagnards des concessions que la cour de Wetzlar leur aurait très probablement refusées, en leur enlevant toute chance de les reconquérir jamais.

Voici, au reste, quelques passages de l'acte qui fut signé le 26 août 1731 et qui donnent une idée de ce conflit.

La libellé des pouvoirs conférés par les communes à leurs mandataires porte entre autres :

« Nous les ambourgs, jurés et ayants-charge des douze communautés de la Franche-Montagne des Bois, étant assemblés au lieu de Saignelégier, avec une partie des principaux choisis dans chaque communauté pour assister en notre assemblée, ensuite de l'agréable et gracieuse conférence qu'il a plu à Son Altesse Illustrissime Prince et Seigneur de nous accorder le 6, 7 et 8 du présent mois, dans laquelle conférence nos ayants-charge et députés ont représenté nos griefs à la dite Altesse Révérissime notre Prince, travaillés avec Sa Grâce Illustrissime, avec Monseigneur le Coadjuteur¹⁾ et avec l'Illustrissime Prévôt des chanoines de l'Eglise cathédrale de Bâle, au sujet de finir et terminer amiablement le procès entre nous et Sa d : Altesse Révérissime qu'est encore indécidé à Wetzlar en l'auguste Chambre Impériale ; or comme la chose n'a pas été entièrement finie dans cette dernière conférence, et qu'il plait à Lad : Altesse Révérissime de nous accorder une seconde audience auprès de Sa Grâce Illustrissime pour terminer et paci-

dans un tourbillon, courait, se heurtait au moulin, puis, un instant arrêté, contournait l'obstacle et reprenait sa course assolée sous les yeux de Mozette.

— Mon Dieu !... Mon Dieu !... disait-elle en elle-même, toujours incapable de prononcer un mot, les lèvres scellées par l'épouvante.

Pourtant, à un moment, elle fit un violent effort.

— Père Toussaint !... Maman !...

— Mais ni le père Toussaint, ni sa femme ne devaient plus jamais entendre la voix de Mozette. Ils dormaient du sommeil dont on ne se réveille pas.

Moins d'une heure plus tard, l'eau furieuse, battant le moulin encore solide et résistant en dépit de sa vétusté, atteignit la fenêtre près de laquelle la jeune fille restait debout, comme fascinée, les bras toujours raidis et les mains crispées sur l'appui du petit balcon de bois.

— Mon Dieu ! oh ! mon Dieu !...

Dans son âme de bonne petite chrétienne,

fier amiablement nos différends et procès, qu'est la chose que nous désirons le plus dans le monde, au sujet de quoi nommons, choisissons et députons par les présentes les sieurs (suivent les noms de 26 citoyens choisis dans toutes les communes) auxquels tant en nos noms qu'aux noms de tous les manants et habitants des cinq paroisses de la Franche-Montagne, nous leur donnons pouvoir de s'insigner auprès de Lad : Altesse R^eme, Monseigneur le Coadjuteur et Messeigneurs les Chanoines de l'Illustrissime Chapitre de l'Eglise cathédrale de Bâle et non vers d'autres, leur parler en toute humilité et avec respect, accorder, convenir avec eux, terminer et finir amiablement toutes difficultés et procès, si cela se peut faire ; promettant d'avoir pour agréable tout ce qu'en sera fait pour nos dits ayants-charge, et les relever de tous frais justes et raisonnables. Nous défendons à nos dits ayants-charge de ne prendre n'y recevoir aucun arbitre, et de ne faire aucun accord, ne convenir qu'avec d'autres qu'avec la sacrée personne de Son Altesse Révérissime notre gracieux Prince, Monseigneur le Coadjuteur et Messeigneurs les Chanoines de l'Illustrissime Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Bâle ; car nous sommes dans la résolution de continuer, vivre et mourir fidèles et loyaux sujets de Son Altesse Illustrissime et Révérissime notre très gracieux Prince et Seigneur, malgré les faux rapports qu'on a faits, et qu'on pourra faire contre nous. Toutefois si on ne finit la chose, termine le procès et toutes de difficultés, nous réservons que la présente procuration ne doit nuire, ni déroger en aucun des points de droit qui sont représentés en l'auguste Chambre Impériale, de part et d'autre ; ainsi résolu, donné et passé à Saignelégier, en notre assemblée, etc...»

(A suivre.)

Le faneur aveugle de Brüllisau

Les *Basler Nachrichten* et l'*Ostscheide* viennent de raconter, presque en même temps, à leurs lecteurs, la touchante histoire d'un humble ménage de paysans appenzellois — idylle mouillée de larmes qui a eu pour théâtre le hameau de Brüllisau, à une demi-heure de

1) Jean Baptiste de Reinach, frère du prince-évêque de Bâle, Jean Conrad de Reinach.

Mozette savait bien que, si quelque secours pouvait lui arriver dans la détresse où elle se trouvait, il ne lui viendrait que du ciel ; mais elle n'espérait pas être exaucée et même ne le désirait pas, comprenant bien que sa mère et son père adoptifs ne seraient plus là pour l'aimer et la protéger puisqu'ils n'étaient pas accourus vers elle à la menace du danger.

Mais son invocation suppliante au bon Dieu que le meunier et sa digne femme lui avaient appris à connaître et à adorer était moins une demande de secours qu'une demande de courage. Mourir ne faisait rien à Mozette, maintenant surtout ; au moins, fallait-il ne pas avoir trop peur, non de la mort, mais de la souffrance, et cette eau qui allait l'étreindre, l'étouffer et la rouler dans son grand linceul mouvant l'effrayait. Cela devait faire bien mal d'étouffer...

IV

L'eau monta encore.

Maintenant elle entrat dans la chambre, et Mozette en avait jusqu'à mi jambes de l'eau,

Weissbad. La *Liberté* en parle en ces termes :

Le héros de l'idylle s'appelle Andreas-Antoni Inauen ; dans le pays, on le nomme familièrement le *faneur* de Brüllisau ou encore Restoni. Dès son adolescence, Restoni a travaillé pour gagner sa vie. Economie non moins que zélé à l'ouvrage, estimé de chacun pour sa belle vaillance, Restoni s'est créé un chez lui, hutte et lopin de terre, où il a introduit, voilà quelque douze ans, une brave petite ménagère, non moins courageuse que lui-même, habituée dès l'enfance, elle aussi, au labeur acharné et à l'économie. Le nid s'est peuplé de huit petits, et à chaque bouche nouvelle Restoni trouvait moyen d'accroître le modeste gain de la famille, allant offrir de droite et de gauche ses services de faneur, tandis que sa femme, les occupations liquidées, s'asseyait devant le métier à broder.

Restoni travailla ainsi beaucoup, des années durant, ne boudant pas devant la peine, joyeux du gain qu'il apportait à la maison, les fenêtres finies. Il travailla trop. Un jour, il se sentit une fatigue étrange par tout le corps, qui alla s'accroître. Et, quelque temps après, la catastrophe survint. Restoni eut une défaillance terrible. Sa pauvre femme le crut. Restoni n'était pas mort, mais il était menacé de cécité.

La menace se réalisa avec une foudroyante rapidité. Un triste matin, Restoni se réveilla, les yeux insensibles à la lumière du jour. Il sut alors qu'il trésor de vaillance il possédait dans sa femme. La pauvre Ammareili avait un enfant de plus à habiller, à soigner, à conduire. Elle accepta la terrible épreuve avec un redoublement d'affection pour son cher, son infortuné Restoni. Et elle s'ingénia à suppléer au gagne-pain supprimé du chef de famille.

Cependant, Restoni avait quelques dettes et cela l'angoissait fort. Car comment arriver à les éteindre, comment même arriver à payer les intérêts ? Sur le conseil de sa femme, il invita ses créanciers à une assemblée, où sa triste situation leur serait exposée. Il leur offrit tout ce qu'il pouvait leur donner : il les désintéresserait pour la moitié de leurs créances.

Alors, on vit une chose peut-être unique depuis qu'il y a des assemblées de créanciers : ces braves gens refuser, spontanément, le 50 0/0 que Restoni leur offrait et se contenter du 30 0/0 !

Restoni et les siens purent ainsi garder le nid familial et le lopin de terre. Il leur resterait du moins un abri et, avec la grâce de Dieu et le secours des bonnes gens, ils vivraient jusqu'à ce que leurs enfants — l'aînée a 13 ans — fussent en état de gagner quelque chose.

Cependant, de savants médecins ont déclaré

bourbeuse qui écumait et battait les murs. La jeune fille prit le petit Tiennet dans ses bras et cria :

Au secours !... Au secours !

Elle ne voulait pas qu'il mourût. Lui, avait un père et une mère, de bonnes gens aussi qui avaient accepté son adoption avec joie, et pour qui il fallait, à tout prix, sauver l'enfant. Et puis, il était si gentil, si joli, avec ses cheveux couleur de soleil et ses yeux clairs qui riaient encore parce qu'il continuait éveillé le beau rêve commencé dans sa couchette.

— Au secours !

Des paysans braves et hardis, apercevant de là-bas où ils opéraient le sauvetage des leurs, cette forme blanche à l'une des croisées du vieux moulin dont ils croyaient les maîtres enfouis depuis longtemps, sautèrent dans des barques, et, courageusement, héroïquement, se dirigèrent, au péril de leur vie, vers l'abandonnée qui appelait et que, de loin, ils ne pouvaient reconnaître.

La fin prochainement.

que Restoni n'était point incurable. Mais il faudrait suivre un traitement compliqué et coûteux. Et où prendre l'argent ? dit Ammarelli en étouffant ses larmes et ses soupirs.

L'argent ! Il y en a tant qui en ont de superflu, ont pensé les amis du faneur aveugle de Brüllisau. Et l'idée leur est venue d'aller frapper à la porte de ceux-là. Inspiration providentielle, car voici que, d'un seul coup, les *Basler Nachrichten* ont récolté 4500 francs pour le pauvre Restoni, le faneur aveugle de Brüllisau.

ENTRE SAVANTS

Le *Pays* a parlé déjà de l'expérience saisissante du Dr Garnault, de Paris, sur laquelle il est intéressant d'insister. Déjà en 1901 nous avions mentionné le différend qui avait surgi, au congrès médical de Lourdes, entre le Dr Koch de Berlin et plusieurs de ses confrères, notamment le Dr Garnault. L'éminent praticien allemand affirmait, à l'encontre de beaucoup d'autres savants, que la tuberculose bovine n'était pas, ou excessivement rarement, transmissible à l'homme, et que par conséquent on pouvait impunément boire le lait des vaches tuberculeuses et manger la viande des bœufs cachexiques.

On voit tout de suite l'intérêt immense que présente la question. Si Koch a dit vrai, il n'est pas nécessaire des lois de préservation ; s'il a tort et qu'on l'écoute, la vie de centaines de milliers d'enfants et d'hommes sera sacrifiée chaque année par l'erreur de son affirmation. Le docteur Garnault, de Paris, est passionnément convaincu du contraire. Il vient de publier un gros ouvrage d'une lecture attachante, qui s'appelle : « Le professeur Koch et le péril de la tuberculose bovine », où, en s'abritant derrière un grand nombre d'autorités scientifiques, il a combattu la thèse du savant allemand. Mais le docteur Garnault ne s'est pas contenté d'établir par des paroles qu'il avait raison, il a voulu en faire la preuve sur son propre corps.

Pour cela, le 17 juin dernier, il a soulevé la peau de son avant-bras gauche à l'aide d'un vésicatoire de deux centimètres carrés ; puis il a gratté la surface de la plaie avec un bistouri, et s'est appliqué sur la chair ainsi mise à vif un cataplasme de matière tuberculeuse provenant d'une vache infectée.

Cette expérience fut faite devant trois médecins, aux abattoirs de La Villette. Depuis lors, le patient a inséré sous sa peau un fragment de dix centigrammes de tubercule bovin, qui doit y rester jusqu'à la démonstration complète de l'erreur de Koch.

Le docteur Roux de l'Institut Pasteur, l'éminent chirurgien-professeur Tussier suivent attentivement les progrès de l'infection.

Le mépris de la mort

Un reporter du « Figaro » vient d'interviewer le docteur Garnault, dont nous allons rapporter les passages les plus intéressants de cet entretien :

— Alors, monsieur, dis-je au docteur Garnault, cela vous est égal de mourir ?

— Dame ! fit-il, je crois que je l'ai prouvé.

— Et vous envisagez comme cela, froidement, l'idée que dans quelques semaines il est possible que vous ayez cessé de vivre ?

— Mon Dieu, oui. On n'arrive pas à quarante-deux ans sans avoir fait un peu le tour des choses, et sans s'apercevoir que notre vie n'a pas une grande importance... Ah ! si j'avais été un Pasteur, un Claude Bernard, dont l'exis-

tence eût pu être utile à l'humanité, je n'eusse sans doute pas tenu le même raisonnement... Mais quoi ! je suis un savant ordinaire, médiocre, seulement curieux et d'esprit honnête, je crois, et logique : que je vive ou que je meure, cela n'offre pas grand intérêt. Et si je puis faire servir ma vie — et au besoin ma mort — à la démonstration d'une vérité utile aux hommes, j'estime que j'aurai fait le meilleur usage possible de ma pauvre personnalité.

J'étais devant un philanthrope pessimiste : je le lui dis.

— Non, je ne suis pas pessimiste, répond le docteur Garnault. Ni optimiste, d'ailleurs. Je suis indifférentiste, si vous voulez. La nature n'est, elle non plus, ni optimiste ni pessimiste. Elle se contente d'être voilà tout. Nous devons faire comme elle si nous voulons être sages.

— Vous n'êtes pas marié ? lui demandais-je.

— Si.

— Vous avez des enfants ?

— Non.

— Madame Garnault doit faire de singulières réflexions...

— Vous pensez bien qu'elle n'est au courant de mes expériences que lorsqu'elles sont faites...

Ma définition du philanthrope pessimiste ne me satisfaisait pas. J'insistai :

— Exactement, qu'elle a été la raison capitale qui vous a décidé à risquer ainsi votre vie ?

— Il y en a plusieurs. Vous savez que, étant allé à Berlin, j'avais proposé au docteur Koch — puisqu'il se refusait à s'inoculer à lui-même le tubercule bovin, — de faire sur moi l'expérience qu'il voudrait. Il avait encore refusé. Il craignait soit de se trouver confondu par les résultats, soit d'endosser la responsabilité de ma mort. Il me répétait : « Buvez du lait de vache tuberculeuse pendant six mois. Avez soin que les mamelles de l'animal soient infectées ; buvez, et nous verrons bien ! » Or, il était très possible, en effet, qu'avec un tempérament comme le mien, sans aucun antécédent tuberculeux dans ma famille, je pusse impunément digérer les bacilles de la tuberculose. Et la preuve n'eut pas été faite. Et Koch eût triomphé. Or, il s'agissait de confondre l'imposture...

J'étais donc non devant un philanthrope, mais devant un démonstrateur passionné.

— Alors c'est l'amour de la démonstration qui vous a poussé à accomplir votre acte ?

Le docteur Garnault était lancé :

— Oui, j'ai voulu démontrer que Koch est un imposteur, et j'ai voulu, de plus, protester publiquement et d'une façon éclatante contre le principe d'autorité en matière scientifique. Je trouve, en effet, odieux qu'un congrès de savants s'incline devant la parole d'un homme, fut-il M. Koch. Comment ! des savants de tous les pays, comme Lister, comme Chaudeau, Arloing, Nocard et cent autres, se trouvent en un instant ridiculisés, voient les expériences de toute leur vie renversées d'une chiquenaude par la simple affirmation d'un « maître » qui n'apporte aucune preuve à l'appui de son opinion, et personne ne proteste ! Et il s'agit à la fois de la richesse de tous les pays agricoles et de la santé de l'humanité tout entière ! Je fais appel à tous les esprits libres, à toutes les consciences débarrassées de la basse servitude...

Le démonstrateur passionné tournait au révolutionnaire.

— Et c'est pour cela que vous avez exposé votre vie ?

— Pour quoi voulez-vous que ce soit ? Pour me faire de la réclame ? Mais vous pensez bien que mes clients, depuis qu'ils croient trouver ici une atmosphère de tuberculose, se sont empressés de ne plus revenir ! Je m'y attendais, d'ailleurs, et cela m'est égal.

La réponse du Dr Koch.

Le Dr Koch devait répondre ; il l'a fait par l'intermédiaire d'un journaliste, aussi, M. G. Bourdon qui l'a interviewé. Voici ce que pense le célèbre savant :

— Je vous répète que tout cela n'est ni très sérieux ni très scientifique. Au lieu d'un tubercule bovin, c'est du bouillon de culture que M. Garnault aurait dû s'inoculer. Chaque atome de ce bouillon lui eût fourni des millions et des millions de bacilles. C'est ainsi que l'on a procédé dans les fameuses expériences de Koenigsberg. Le professeur Baumgarten, qui est actuellement à Tübingen, les a minutieusement décrites il y a six mois, et M. Garnault aurait pu méditer ses savantes constatations. A Koenigsberg, un médecin avait prétendu que les cancéreux étaient inaccessibles à la tuberculose. Pour le vérifier, on a inoculé la tuberculose à un certain nombre de cancéreux, d'ailleurs irrévocablement condamnés. On l'a inoculée « sous la peau ». Or, sept ou huit de ces expériences n'ont donné aucun résultat. Est-ce à dire que le médecin de Koenigsberg avait raison ? Pas du tout, car il est scientifiquement établi que le cancer et la tuberculose peuvent cohabiter dans le même individu. Mais ce qui en ressort, c'est que la tuberculose n'est pas nécessairement transmissible dans ces conditions. Et M. Garnault n'a fait que répéter sur lui-même les expériences de Koenigsberg, avec cette différence que là, on employait, selon la vraie méthode, des bacilles cultivés, tandis que lui ne se sert que de fragments de chair sanguinante.

Vous ne croyez donc pas à l'efficacité démonstrative, dans un sens ou dans l'autre, de l'épreuve à laquelle M. Garnault vient de se soumettre ?

— Mais non, mais non, fait M. Koch. Tout cela est très inoffensif. Ce sont des amusettes pour la galerie. Dans un an, le docteur Garnault sera aussi bien portant qu'il l'était hier. Ne croyez pas qu'il risque sa vie, comme il le dit avec un peu de complaisance. Et si vous le connaissez, si vous avez sur lui un peu d'influence, conseillez-lui donc de se tenir tranquille de laisser là son bras ouvert et de ne s'occuper de rien. Même s'il est malade, qu'il ne bouge pas, car l'expérience ne serait pas complète que si l'infection de son organisme devenait générale. Cela, du reste, ne se produira pas. Il est possible qu'il ait des manifestations tuberculeuses, mais qui resteront locales et s'élimineront d'elles-mêmes. Mais sans doute, M. Garnault, fidèle à son rôle, préférera se faire opérer à grand spectacle, et il sera fier de passer pour un héros du sacrifice.

— Maintenez-vous donc l'opinion que vous avez exprimée au congrès de Londres ?

— Je la maintiens intégralement, et toutes les recherches que j'ai faites depuis m'y confirment. Je me suis d'ailleurs contenté, à Londres, de reprendre une thèse émise par des savants américains, et l'on ne m'en a arbitrairement donné la paternité que parce que mon nom est peut-être plus répandu que le leur. Mais qu'il n'y ait pas d'équivoque. Je n'ai pas dit que la contagion fut impossible ; j'ai dit qu'elle était sans conséquence grave ; j'ai dit aussi que la tuberculose bovine n'était pas transmissible à l'homme par le lait. Le lait n'est pas plus un véhicule de la tuberculose qu'il n'est un véhicule du charbon et de la rage. Et cela n'est pas contesté, je pense ? Cette proposition est-elle absolue ? Personne ne peut le dire, et je ne le sais pas. Mais, la contagion par le lait est, je l'affirme tellement rare et exceptionnelle qu'il est inutile que le monde entier dépense des millions et des millions à de vaines et inutiles protections.